



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil municipal se tiendra à la salle des fêtes du bourg, dans le respect des règles sanitaires :

Le jeudi 3 mars 2022 à 16 h 30

Ordre du jour

- Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 8 décembre 2021
- Budget :
 - Vote des comptes administratifs 2021 de la Commune
 - Vote du compte administratif 2021 du budget « lotissements et zones »
 - Vote du compte administratif 2021 du budget « ateliers artisanaux »
 - Budget communal : affectation des résultats 2021
 - Budget « ateliers artisanaux » : affectation des résultats 2021
 - Vote des comptes de gestion 2021 du receveur municipal
 - Vote des taux des taxes directes locales pour 2022
 - Vote du budget primitif 2022 de la Commune
 - Vote du budget primitif 2022 « Lotissements et Zones »
 - Vote du budget primitif 2022 « Ateliers artisanaux »
 - Participations de la commune aux budgets CCAS, ateliers artisanaux et « Lotissements et Zones »
- Morlaix Communauté : groupement de commande « site internet ».
- Maison de santé : demande de subvention DETR pour la tranche 2.
- Lutte contre les mûres et autres parasites xylophages.
- Ressources Humaines : rémunération des agents à l'occasion des élections.
- Renouvellement des adhésions de la commune (Bruded, AMF, AMR et CPRB).
- Finances : tarifs 2022.
- Questions diverses.

Le Maire,

Bernadette Auffret